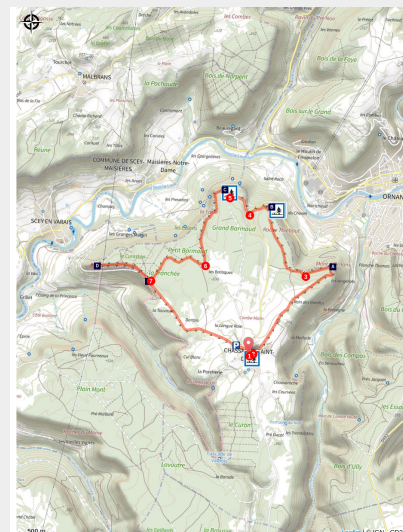


Castel-Saint-Denis

Loue-Lison



Chassagne-Saint-Denis, La Roche Barmaud (© Albain CCLL)



Le sentier longe le balcon sur Ornans avec le belvédère de Barmaud, jusqu'aux ruines du Castel Saint-Denis.

Au départ de Chassagne, le chemin descend légèrement jusqu'au point de vue du Mont d'Ornans. L'itinéraire continue en bordure de plateau avec le belvédère de la Roche Thiébaud. D'autres points de vue remarquables sont à découvrir sur le chemin qui mène au Castel.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 247 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Église, Chassagne-Saint-Denis

Arrivée : Église, Chassagne-Saint-Denis

Balisage :  PR

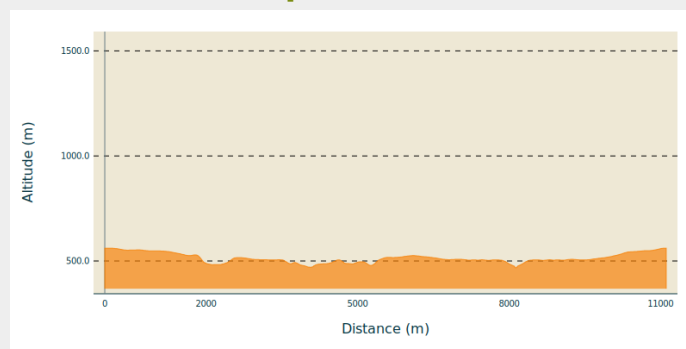
Communes : 1. Chassagne-Saint-Denis

2. Ornans

3. Scey-Maisières

4. Cléron

Profil altimétrique

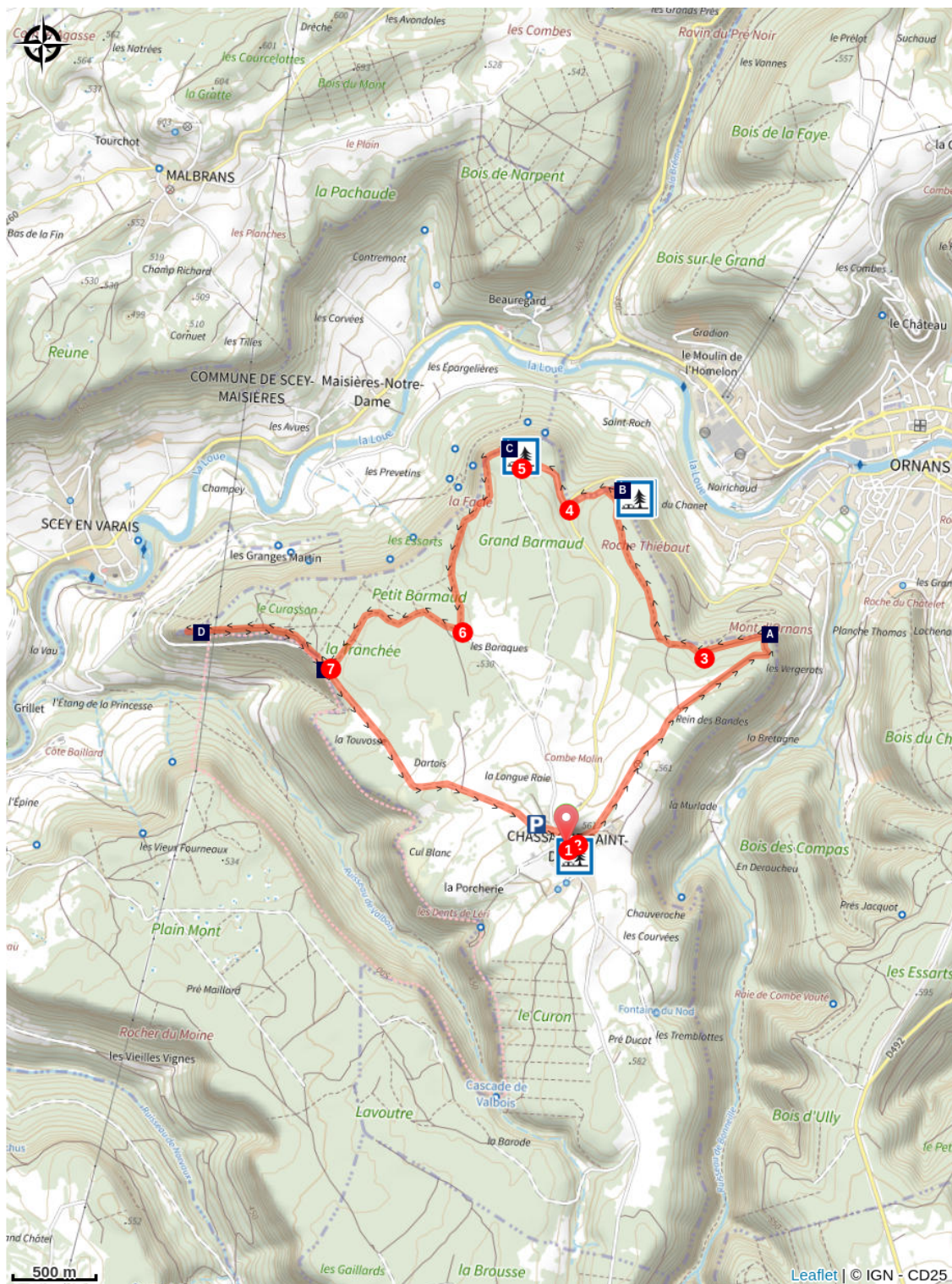


Altitude min 468 m Altitude max 561 m

Suivre le balisage jaune et bleu ainsi que l'autocollant n°29 figurant sur le mobilier signalétique de randonnée pédestre.

1. Suivez la route en direction d'Ornans.
2. Continuez tout droit rue du Mont.
3. Tournez à gauche et prenez le chemin dans le sens de la montée.
4. Prudence lors de la traversée de la route.
5. Tournez à droite pour vous rendre au belvédère.
6. Prenez le sentier sur la gauche.
7. Tournez à droite pour faire un aller-retour au Castel Saint Denis. Au retour, continuez tout droit.

Sur votre chemin...



Mont d'Ornans (A)

Belvédère de Barmaud (C)



Ravin de Valbois (E)

Belvédère de la Roche Thiébaud (B)

Castel Saint-Denis (D)

Toutes les infos pratiques

niveau 2

Recommandations

- Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d'eau suffisante.
- Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.
- Tenir votre chien en laisse.
- Respecter les clôtures et refermer les barrières.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Ne pas jeter de détritrus.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Ne pas faire de feu.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Ornans, prendre la D241 en direction de Chassagne-Saint-Denis. Se garer au parking dans la rue du Castel.

Parking conseillé

Parking de l'église, Chassagne-Saint-Denis

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Vallées de la Loue et du Lison

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Ravin de Valbois

Période de sensibilité :

Contact : Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté
Maison de l'environnement
4 Chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03.81.53.04.10
contact@cen-franchecomte.org
<https://cen-franchecomte.org/>

Attention, le site fait l'objet d'une réglementation particulière. Merci de vous rapprocher de l'organisme gestionnaire.

La Bonneille

Période de sensibilité :

Grand Barmaud

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Destination Loue Lison - Ornans

7 rue Pierre Vernier, 25290 Ornans
contact@destinationlouelison.com
Tel : +33 (0)3 81 62 21 50
<https://www.destinationlouelison.com/>



Source

Sur votre chemin...



Mont d'Ornans (A)

D'ici, vous avez un point de vue remarquable sur Ornans. Attention, ce belvédère n'est pas sécurisé.

Crédit photo : © Bernard DEBOIS



Belvédère de la Roche Thiébaud (B)

Ce belvédère offre un point de vue remarquable sur la ville d'Ornans et la vallée de la Loue.

Crédit photo : © Albain CCLL



Belvédère de Barmaud (C)

Ce belvédère sécurisé offre un point de vue remarquable sur la vallée de la Loue en contrebas. Vous apercevez le miroir de Scey sur la gauche et la chapelle Notre-Dame du Chêne.

Crédit photo : © Albain CCLL



Castel Saint-Denis (D)

Juché au sommet d'un éperon rocheux, surplombant la vallée de la Loue, le Castel Saint-Denis s'étend sur 250 m de longueur pour 70 m au plus large. Succédant à un édifice plus précoce dont seules quelques traces fugaces marquent l'existence, le bâti est caractéristique du mode de construction à la fin du XIIe - XIIIe siècles. Il se compose d'un vaste logis partiellement voûté sur colonnes et de deux tours à chaque extrémité bornées par un profond fossé et par la falaise.

Crédit photo : © Happiness Production Maxime Naegely



Ravin de Valbois (E)

À proximité immédiate du château se trouve la réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois, site naturel protégé, géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Situé sur les communes de Cléron et Chassagne-Saint-Denis, ce site accueille les principaux milieux naturels de la Haute-vallée de la Loue.

Ici, plus de 6 000 espèces végétales et animales y sont recensées. Pour la préservation de ce site protégé, le respect de quelques règles est bien naturel !

Crédit photo : © Destination Loue Lison